



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

2015/08

L'an deux mil quinze, le deux février, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 27 janvier 2015

PRESENTS : MM BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine, SEVERAC Pascal.

ABSENTS : MICHEL Gilbert, GONON Florence (pouvoir à Bernard MICHEL)

Secrétaire de séance : Monsieur COING Jean-Pierre.

AMENAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la salle polyvalente communale est désormais conforme aux normes de sécurité des établissements recevant du public.

Suite aux conseils des services de secours, il conviendrait, maintenant, d'aménager l'intérieur de la salle en l'équipant d'un défibrillateur et de rideaux occultants.

Le coût de ces travaux s'élèverait à la somme totale HT de 5 330 € selon les devis des sociétés FND, 59175 TEMPLEMARS, et DÉCO PLUS SOLABAIE, 38000 GRENOBLE.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de programmer les travaux d'aménagement intérieur de la salle polyvalente pour un montant HT de 5 330 €,

SOLLICITE l'aide financière du Conseil général de l'Isère et de la Communauté de Commune de l'Oisans

ADOPTE le plan de financement suivant :

☞ Coût de l'opération HT.....	5 330,00 €
- Subvention attendue la C.C.Oisans 25 %....	1 332,50 €
- Subvention attendue du Conseil général 50 %	2 665,00 €
- Fonds libres de la Commune 25 %.....	1 332,50 €

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à l'aboutissement de ce projet.

Acte certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

